



Pacs Etranger Visa et impot

Par benoo007

Bonjour,

Je vis en couple avec une Ukrainienne depuis 1 an. Elle est en protection temporaire depuis 1 an.

Est il possible que je me pacse avec elle?

Quelles sont les démarches ?

Est il possible qu'elle acquière un visa pour rester en France avec ce pacse?

Egalement, est il possible d'avoir une imposition unique et avoir droit à deux parts de quotient familial ?

Merci